



19 MARS 2010

Opérations sur valeurs mobilières
et revenus de capitaux mobiliers 2009

02193 00827



Agence : **PARIS VILLETTE (00827)**

*π -> Gabriel HEAU / M^{me} HEAU
mail du 21/03/10*

**SCI MICHEL THOMAS
M THIBAUT THOMAS
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN**

Compte de référence : **30004 00827 00021579242 42**

Identification fiscale :

SCI MICHEL THOMAS

**67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS**

Montants en EUROS

2 REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERES

Produits de placement soumis aux prélèvements libératoires	EE
Produits distribués soumis aux prélèvements libératoires	DA
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	DC
Montant des revenus de valeurs mobilières et distributions non éligibles à l'abattement de 40%	TS
Montant des produits éligibles à l'abattement de 40%, perçus dans un PEA	GR
Montant des produits de titres non cotés éligibles à l'abattement de 40%, perçus dans un PEA	FU
Montant des produits de titres non cotés non éligibles à l'abattement de 40%, perçus dans un PEA	TS
Montant des crédits d'impôt sur titres non cotés étrangers inscrits sur un PEA	TA
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement (crédit d'impôt inclus)	TR*
Revenus des lignes DC, TS, TR, déjà soumis aux prélèvements sociaux, sans CSG déductible	CG
Revenus des lignes DC, TS, TR, déjà soumis aux prélèvements sociaux, avec CSG déductible	BH
Crédits d'impôt non restituables	AB
Autres crédits d'impôt restituables	BG

* Vous reporter au verso de la notice d'accompagnement ci-jointe.

3 PLUS-VALUES ET GAINS DIVERS - AUTRES GAINS TAXABLES A UN TAUX FORFAITAIRE

Gains des sociétés de capital-risque taxables à 18 %	VL
--	----

Pour information

Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés (montant brut) :

Montant net payé :

Droits de garde :

Montant brut des produits de placement soumis à prélèvement forfaitaire libératoire (EE) :

Montant prélèvement :

Montant brut des produits distribués soumis à prélèvement forfaitaire libératoire (DA) :

Valeurs françaises imposables OSBL :

Revenus de valeurs étrangères n'ouvrant pas droit à abattement :

Montant total des cessions : 29887

Créances, dépôts, cautionnements et comptes courants n'ouvrant pas droit à abattement (TR)

Option pour le prélèvement non exercée

Produits ou gains : dont plus-values sur TCN :

Pertes :

Produits soumis à l'IR ayant fait l'objet d'une retenue à la source des prélèvements sociaux :

Sociétés de capital-risque Distributions exonérées :

Répartitions de FCPR ou distributions de SCR pour lesquels les contributions sociales ont déjà été prélevées :

Plan d'Epargne en Actions Compte n°

Date d'ouverture du plan :

Date du 1er retrait :

Clôture avant 5 ans, ou après 5 ans en cas de perte :

Montant cumulé des versements :

Valeur liquidative à la date de la clôture du plan :

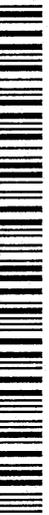
Plan d'Epargne Populaire Compte n°

Date d'ouverture du PEP :

Clôture avant 8 ans (cas de force majeure) Produits exonérés :

Produits de PEP pour lesquels les contributions sociales ont déjà été prélevées :

1/3 IFU10 08822 00827 340403817229 000



02193 00827

19 MARS 2010

SCI MICHEL THOMAS

Agence : PARIS VILLETTE (00827)

Compte de référence : 30004 00827 00021579242 42

**Aide à la déclaration des plus-values ou profits réalisés en 2009
(formulaire n° 2074)**

Si vous devez remplir cette déclaration n° 2074 à raison des plus-values ou profits réalisés en 2009, vous trouverez ci-dessous les informations dont nous disposons. Il vous appartiendra de les reporter dans le formulaire n° 2074 après prise en compte, le cas échéant, des opérations de même nature réalisées par l'intermédiaire d'autres établissements.

403, 524, 603, 604 : BNP Paribas, 16 Boulevard des Italiens - 75009 Paris

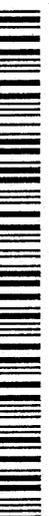
401	Toutes vos plus-values sur valeurs mobilières ont été calculées par vos intermédiaires financiers et vous avez réalisé au moins une opération particulière		523	Résultats déterminés directement par les intermédiaires financiers ou par personnes interposées	
404	Cessions	29887	525	Gain	3317
405	Plus ou moins-values	+ 3317	525	Perte	

OU

600	Clôture de PEA				
602	Date d'ouverture du PEA :				
605	PEA : clôture, retrait ou rachat réalisé entre 2 et 5 ans (imposition au taux de 18%)		605	PEA : clôture, retrait ou rachat réalisé avant 2 ans (imposition au taux de 22,5%)	
606	Valeur liquidative		606	Valeur liquidative	
607	Total des versements		607	Total des versements	
608	Résultat (gain ou perte)		608	Résultat (gain ou perte)	
614	Imposition au taux de 18%		615	Imposition au taux de 22,5%	
616	PEA : clôture après 5 ans				
606	Valeur liquidative				
607	Total des versements				
617	Résultat (perte nette)				

905	Marchés à terme et d'options négociables, bons d'option (opérations réalisées en France)			
	Gain net		Perte nette	

906	Fonds Communs d'Intervention sur les Marchés à Terme (FCIMT) (ligne 705 ou justificatif du teneur de compte)			
	Gain net		Perte nette	



Justificatif à produire aux services fiscaux (*)
Opérations sur valeurs mobilières et revenus de capitaux mobiliers

19 MARS 2010

DESIGNATION	DU PAYEUR	DU BENEFICIAIRE	
Nom, prénoms ou raison sociale	BNP PARIBAS	SCI MICHEL THOMAS	
Complément d'adresse			
N°, nature et nom de la voie	16 BOULEVARD DES ITALIENS	67 BOULEVARD EXELMANS	
Commune	PARIS	PARIS	
Code postal	75009	75016	
N° SIRET au 31.12.2009	66204244900014	Code bénéficiaire	B
N° SIRET au 31.12.2008 (en cas de changement)		Les renvois 2AB, 2BG, 2DH, 2EE et 8TA correspondent aux lignes de la déclaration n° 2042 ou 2042 C	
INFORMATIONS GENERALES		COMPLEMENTS D'IDENTIFICATION	
Période de référence	00827-00021579242	Date de naissance ou N° SIRET	37879899500015
Guichet		Commune de naissance (code)	000
Réf. du compte ou n° de contrat		Commune de naissance (libellé)	
C. d'impôt (hors PEA)		Département (code)	
Crédit d'impôt sur titres non cotés étrangers détenus dans un PEA(1)		Nom marital	
Autres crédits d'impôt restituables		Produits des contrats d'assurance-vie et de bons de capitalisation bénéficiant de l'abattement prévu à l'article 125-0 A du CGI et soumis au prélèvement libératoire	2DH
Information facultative : montant des plus-values de cessions de valeurs mobilières		Autres produits soumis à prélèvement libératoire	2EE

(*) Ce document doit être joint à la déclaration de revenus sauf en cas de télédéclaration où il doit simplement être conservé.

(1) Ce crédit d'impôt ne peut être utilisé que pour la fraction se rapportant aux produits imposables auxquels il s'attache.

BNP PARIBAS - S.A. au capital de 2 370 563 528 euros - Siège social : 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris - Immatriculée sous le n° 662 042 449 R.C.S. Paris
Identifiant C.E. FR76 662 042 449 - ORIAS n° 07 022 735 - Centre de Relations Clients : 0 820 820 001 (0,12 euro/mn) - www.bnpparibas.net

A découper

LE 23.02.2010



BNP PARIBAS

**SCI MICHEL THOMAS
67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS**

Justificatif des plus-values ou profits réalisés en 2009

A joindre, le cas échéant, à votre déclaration de revenus - imprimé n° 2042 - ou de plus-values - imprimé n° 2074

Agence : **PARIS VILLETTE (00827)**

Compte de référence : **30004 00827 00021579242 42**

Montants en EUROS

Valeurs mobilières	Montant total des cessions : 29887 Montant brut cessions valeurs mobilières : 29887 Montant net cessions valeurs mobilières : 29887 Prix de revient global : 26571 Gain net ou perte nette : + 3317
Clôture PEA	Avant 2 ans Valeur liquidative (incluse dans le montant total des cessions) : Montant cumulé des versements : Gain net ou perte nette :
	Entre 2 et 5 ans Valeur liquidative (incluse dans le montant total des cessions) : Montant cumulé des versements : Gain net ou perte nette :
	Après 5 ans Valeur liquidative (incluse dans le montant total des cessions) : Montant cumulé des versements : Perte nette :
Marchés à terme, d'options négociables et bons d'option : opérations réalisées en France	Gain net ou perte nette :
Fonds Communs d'Intervention sur les Marchés à Terme (FCIMT)	Gain net ou perte nette :

